

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2023 à 20h30

Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC

31. Election du maire délégué de la commune déléguée de Vire

Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par arrêté préfectoral du 31 décembre 2015, la commune nouvelle de Vire Normandie a été créée. En application de l'article L2113-10 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), des communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales de l'ensemble des anciennes communes dont la commune nouvelle est issue ont été instituées.

Conformément à l'article L2113-11 modifié du CGCT, « la création au sein d'une commune nouvelle de communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles :

1° L'institution d'un maire délégué ;

2° La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil relatifs aux événements survenus dans les limites territoriales de la commune déléguée. Les pactes civils de solidarité des partenaires ayant fixé leur résidence commune dans la commune déléguée y sont également enregistrés.

En application de l'article L2113-12-2 modifié du CGCT, le maire délégué est élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres, dans les conditions fixées à l'article L2122-7 modifié du CGCT. Ainsi, il est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Les fonctions de maire de la commune nouvelle et de maire délégué sont compatibles. En revanche, leur indemnité n'est pas cumulable.

Par la délibération n°3 en date du 3 juillet 2020, le conseil municipal de la commune nouvelle de Vire Normandie a procédé à l'élection des 8 maires délégués des 8 communes déléguées de la commune nouvelle de Vire Normandie. Marc ANDREU SABATER a ainsi été élu en qualité de maire délégué de la commune déléguée de Vire.

Par courrier en date du 19 mai 2023, Marc ANDREU SABATER a adressé sa démission de sa fonction de maire délégué de la commune déléguée de Vire au représentant de l'Etat dans le Calvados. Par courrier en date du 25 mai 2023, notifié le 1^{er} juin 2023, Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Vire a accepté la démission.

Suite à l'acceptation de cette démission, il convient de procéder à l'élection du maire délégué de la commune déléguée de Vire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230706-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Affichage : 06/07/2023

Délibération n°2023/07/03/31 du 3 juillet 2023 à 20h30



Après avoir procédé à la vérification du respect du quorum, les membres du conseil municipal désignent les assesseurs suivants, étant précisé qu'ils doivent être au moins deux : M. Gérard MARY, Mme Annie ROSSI et M. Dimitri RENAULT.

Monsieur le Maire de Vire Normandie, président de la séance du conseil municipal de Vire Normandie invite les candidats à la fonction de maire délégué de la commune déléguée de Vire à se présenter. Il est précisé que la déclaration de candidature n'est pas obligatoire et qu'un conseiller peut être élu maire délégué sans s'être porté candidat à la fonction.

Candidat n°1 : Lyliane MAINCENT

Candidat n°2 : Cindy COIGNARD

Il est ensuite procédé au scrutin secret.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	36
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue des suffrages exprimés	19

Candidat(s)	Nombre de voix
Candidat n°1 : Mme Lyliane MAINCENT	18 (dix-huit)
Candidat n°2 : Mme Cindy COIGNARD	18 (dix-huit)

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un second tour.

Monsieur le Maire de Vire Normandie, président de la séance du conseil municipal de Vire Normandie invite les candidats à la fonction de maire délégué de la commune déléguée de Vire à se présenter.

Candidat n°1 : Mme Lyliane MAINCENT

Candidat n°2 : Mme Cindy COIRGNARD

Il est ensuite procédé au scrutin secret.

Résultat du deuxième tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	36
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue des suffrages exprimés	19

Candidat(s)	Nombre de voix
Candidat n°1 : Mme Lyliane MAINCENT	18 (dix-huit)
Candidat n°2 : Mme Cindy COIGNARD	18 (dix-huit)

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour.

Monsieur le Maire de Vire Normandie, président de la séance du conseil municipal de Vire Normandie invite les candidats à la fonction de maire délégué de la commune déléguée de Vire à se présenter.

Candidat n°1 : Mme Lyliane MAINCENT

Candidat n°2 : Mme Cindy COIGNARD

Il est ensuite procédé au scrutin secret.

Résultat du troisième tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	36
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue des suffrages exprimés	19

Candidat(s)	Nombre de voix
Candidat n°1 : Mme Lyliane MAINCENT	19 (dix-neuf)
Candidat n°2 : Mme Cindy COIGNARD	17 (dix-sept)

Madame Lyliane MAINCENT ayant obtenu au 3^{ème} tour de scrutin 19 voix, soit la majorité relative des suffrages, Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE et Président de bureau, déclare Mme Lyliane MAINCENT élue Maire de la Commune déléguée de VIRE.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Sandra BEDEL

Marc ANDREU SABATER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 38

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents: 0

Le 03 Juillet 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 27 Juin 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 27 Juin 2023.

Sandra BEDEL a été nommée Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230706-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Affichage : 06/07/2023

Délibération n°2023/07/03/31 du 3 juillet 2023 à 20h30

MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Ange CORDIER
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Eric DUMONT
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230706-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Affichage : 06/07/2023

Délibération n°2023/07/03/31 du 3 juillet 2023 à 20h30